

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

SIAO 37





SERVICE INTÉGRÉ D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION

L'article 30 de la loi ALUR consacre le SIAO comme plateforme unique départementale de coordination et de régulation du secteur de l'accueil, de l'hébergement et d'accompagnement vers l'insertion et le logement des personnes sans domicile et en précise les missions aux articles L. 345-2 et L. 345-2-4 du code de l'action sociale et des familles. Les missions du SIAO sont les suivantes, désormais inscrites dans la loi :

1. recenser l'ensemble des demandes d'hébergement d'urgence, de stabilisation ou d'insertion ainsi que de logement adapté ;
2. recenser l'ensemble de l'offre disponible en matière d'hébergement d'urgence, de stabilisation ou d'insertion ou de logement adapté ;
3. assurer l'orientation des personnes après une évaluation sociale et en fonction de leur situation de détresse ;
4. favoriser la fluidité de l'accès au logement des personnes ;
5. assurer la coordination du dispositif de veille sociale ;
6. participer à l'observation sociale.

SERVICE INTÉGRÉ D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION



PRÉFET
D'INDRE-ET-LOIRE

**Coordination
veille sociale**

**Insertion
Logement**

Urgence

**Observation
sociale**

L'instruction relative aux services intégrés d'accueil et d'orientation du 31/03/2022 est venue préciser le cadre d'action du SIAO et donc celle du SAO par extension. L'année 2022a donc permis de travailler avec la DDETS sur ces évolutions ainsi que sur la question de l'autonomie du SIAO au sein d'E&S. Ainsi, le SIAO tend vers une organisation où l'accompagnement social serait détaché du SIAO et où le pilotage de l'Etat est réaffirmé.

La mise en place d'une nouvelle gouvernance organisé en comité stratégique partenariale devrait se mettre en place courant 2023 et l'organisation du SIAO retravaillée afin d'assurer l'ensemble des missions des SIAO:

- recenser l'ensemble de l'offre et des demandes d'hébergement d'urgence, de stabilisation ou d'insertion ainsi que de logement adapté
- assurer l'orientation des personnes après une évaluation sociale
- favoriser la fluidité de l'accès au logement
- assurer la coordination du dispositif de veille sociale
- assurer le suivi de la progression des parcours
- participer à l'observation sociale.

SIAO INSERTION

FORMER

L'ENSEMBLE DES
PRESCRIPTEURS ET
DES OPERATEURS AU
LOGITIEL sisiao

ORGANISER

LES
COMMISSIONS,
VEILLER A LA
COMPLETUDE
DES DEMANDES

CENTRALISER

LES PLACES
D'HEBERGEMENT
DISPONIBLES DU
TERRITOIRE

ORIENTER

VERS LES PLACES
DISPONIBLES
D'HEBERGEMENT
D'INSERTION ET DE
LOGEMENT
ACCOMPAGNE



Le coordonnateur logement permet d'assoir la place du SIAO au sein de différentes instances, d'y apporter le concours et l'expertise du SIAO

NOS ACTIVITES

PREPARATION ET SUIVI DE COMMISSION

Préparation de l'ordre du jour.

Présentation des dossiers en commission (16 CUO en 2020) et suivi ; commission "La Maison" (2 en 2022)

FORMATION

Formations individuelles et collectives (25 en 2022).

Assistance aux prescripteurs sur les logiciels et les dispositifs.

VEILLE SOCIALE ET REPORTING

Inventaire des places et travail de reporting sur l'activité du 115, de la CUO et des structures d'hébergement / logement

REPONSES AUX SOLLICITATIONS DES FINANCEURS

Données statistiques (plan hiver, comité technique, rapport d'activité, Logement d'abord, enquêtes, OFII...), demandes d'informations, etc.

ORIENTATIONS

Gestion des listes d'attente. Orientations vers les structures AHI. Orientations sur les places d'HU. Gestion des entrées et sorties sur le logiciel SI SIAO

COORDINATION LOGEMENT

PARTICIPATION AUX COMMISSIONS

Le coordonnateur logement permet d'asseoir la place du SIAO au sein de différentes instances, d'y apporter le concours et l'expertise du SIAO :

- Commission DRE mensuelle
- Commission DALO mensuelle
- CCAPEX mensuelle
- Commission Autonomise Toit toutes les 3 semaines
- Commission UCSA mensuelle

MOBILISATION DU COORDINATEUR AUTOUR DES INSTANCES

- IML (bilan et perspectives, articulation CCAS/AIS, sous location, DRETS, participation à la création de la plateforme de captation ;
- Relogement des 16-30 ans (DDETS, l'ARS, la MDPH, CD) dans le cadre du PDALHPD ;
- Refonte de la CCAPEX, atelier Commission DRE avec les prescripteurs et opérateurs piloté par la DDETS ;
- CCVA : PLH, logement temporaire, CCAS Amboise ;
- Réunion de travail sur le projet AVDL UDAF (Misabel) ;
- TFL (gens du voyages) avec la DDETS.

DOSSIERS TRAITÉS EN 2022

**721 dossiers
traités en
2022**

- ◇ — ◇ **Dont 670 nouveaux dossiers transmis**
- ◇ — ◇ **250 dossiers traités en direct par le SIAO**
- ◇ — ◇ **16 Comissions Unique d'orientation**
- ◇ — ◇ **69 dossiers reçus en 2022, passés en commission en 2023**



**412 orientations sur une place disponible
217 entrées tous dispositifs confondus**

**Evolution
des places
en 2022**

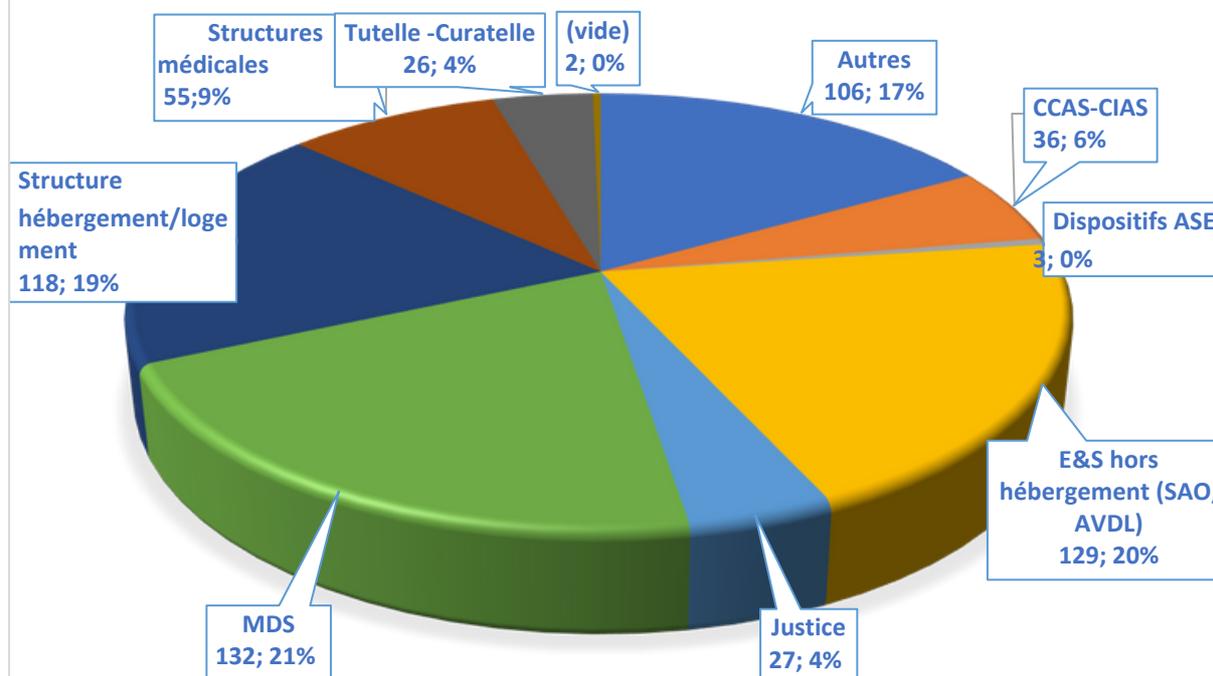
- ◇ — ◇ **10 mesures AVDL gérées par l'UDAF**
- ◇ — ◇ **Places d'IML gérées par Emergence**
- ◇ — ◇ **Ouverture de la résidence sociale 3F**
- ◇ — ◇ **Places d'IML gérées par le CCAS en collaboration avec l' AIS**
- ◇ — ◇ **Fermeture des places de sous-location H&H**
- ◇ — ◇ **Fermeture de la pension de famille Emmaüs**



Globalement le SIAO connaît une activité importante avec 721 dossiers traités et 412 orientations sur une place disponible. Les ouvertures de dispositifs participent à cet essort et le SIAO poursuivra en 2024 le travail de récupération de places financées par l'État.

LES PRESCRIPTEURS

PROFIL DES PRESCRIPTEURS 2022



Baisse très nette des demandes émanant des dispositifs relevant de l'aide sociale à l'enfance, en lien direct avec la fermeture des dispositifs jeunes et leur reprise dans le cadre d'Autonomie Toit géré par le CD



Diversification des prescripteurs: passage de 6% à 17% de la catégorie "autres"



Maintien d'un niveau important de prescription par le SAO d'E&S et des MDS même si on note une légère baisse (46% en 2021 contre 41% en 2022)

PRECONISATIONS DES PRESCRIPTEURS



Hébergement:
281 dossiers



Logement:
341 dossiers



Mesures d'accompagnement : 8 dossiers

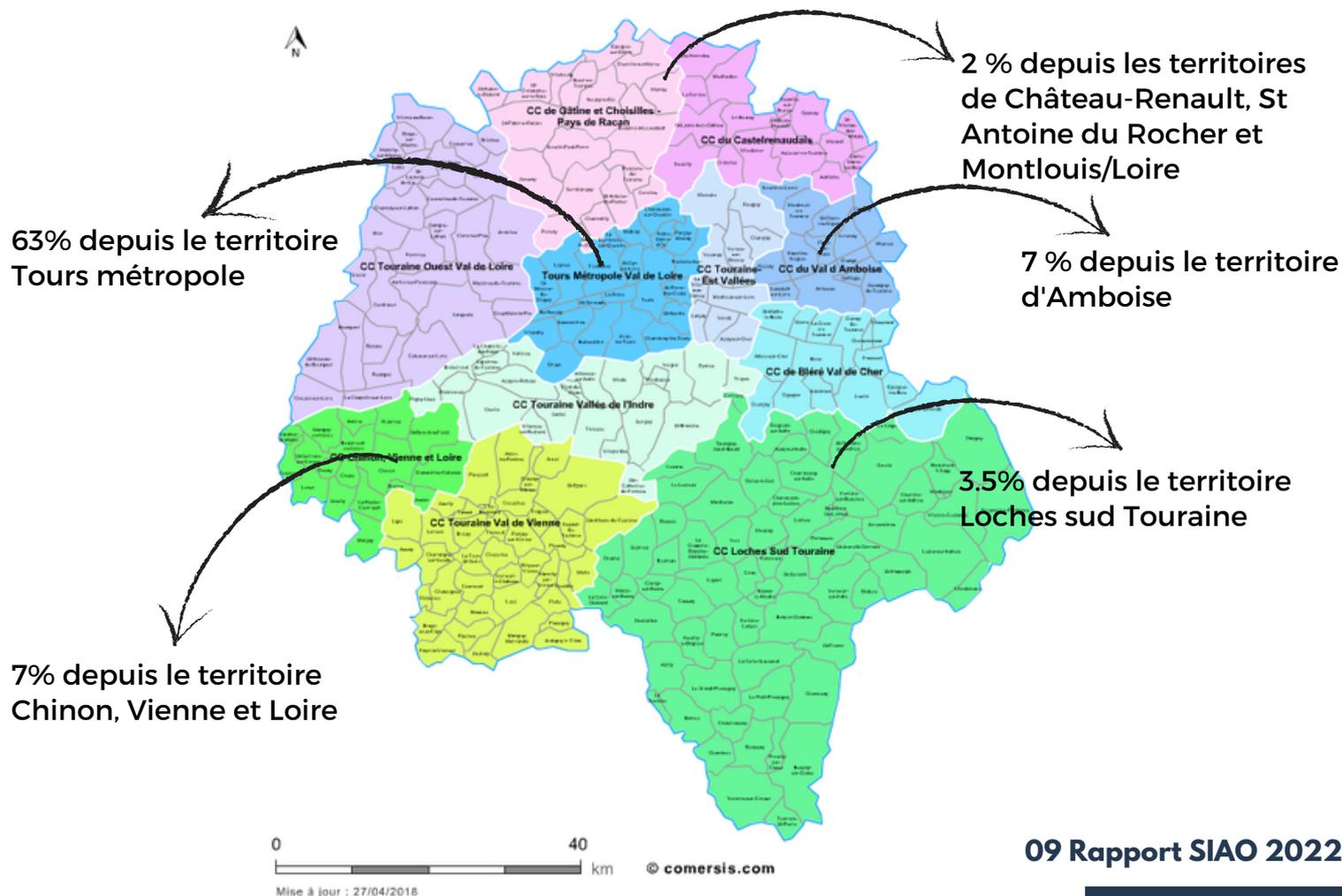


La proportion de demandes d'hébergement / demandes de logement accompagné est relativement stable : 44% HI en 2022 contre 43% en 2021.

L'origine géographique des demandes évolue quant à elle vers une plus grande proportion de demandes émanant des territoires hors Métropole (**84% des demandes en 2019, 72% en 2020 et 63% en 2022**) au profit d'Amboise et Chinon (7% chacun). Le territoire d'Amboise bénéficie maintenant d'hébergement d'urgence quicréé de fait de la demande d'insertion pour une partie des femmes accueillies.

Notons 6.5% de demandes hors département

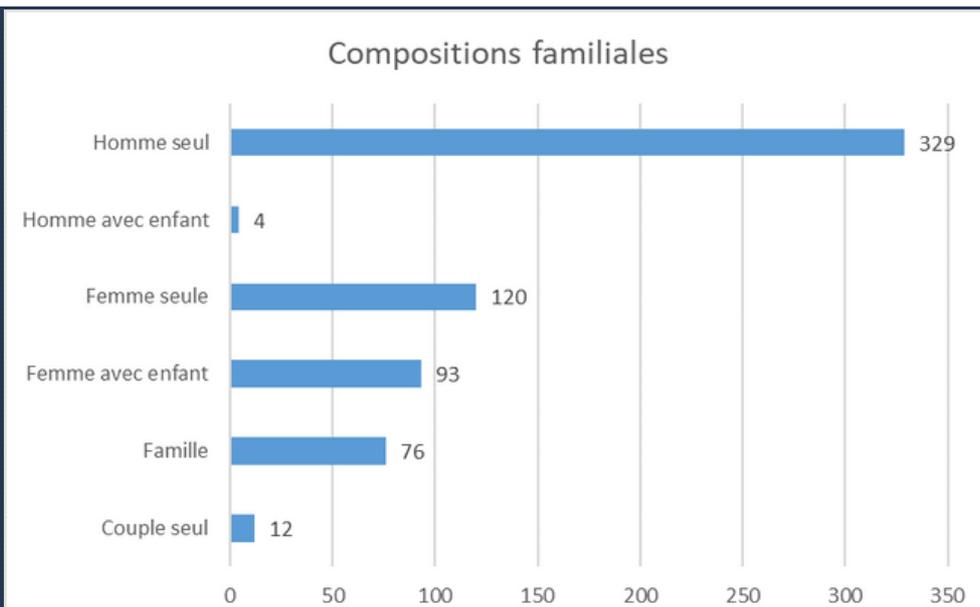
ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES DEMANDES



TYPLOGIE DU PUBLIC



Stabilité des profils



37 sorties d'institutions

Le nombre de personnes sortant d'institution, hôpitaux ou prison, est important et nécessite une coordination parfois difficile pour éviter un passage par l'urgence

60 Demandes de personnes victimes de violences

En 2022, 20 personnes victimes de violences conjugales ont bénéficié d'une entrée prioritaire en hébergement d'insertion.

46 Personnes avec animaux

La présence d'animaux est un frein à l'accès à l'hébergement, seul le dispositif "La Maison" permet d'accueillir les personnes accompagnées de leur animal.

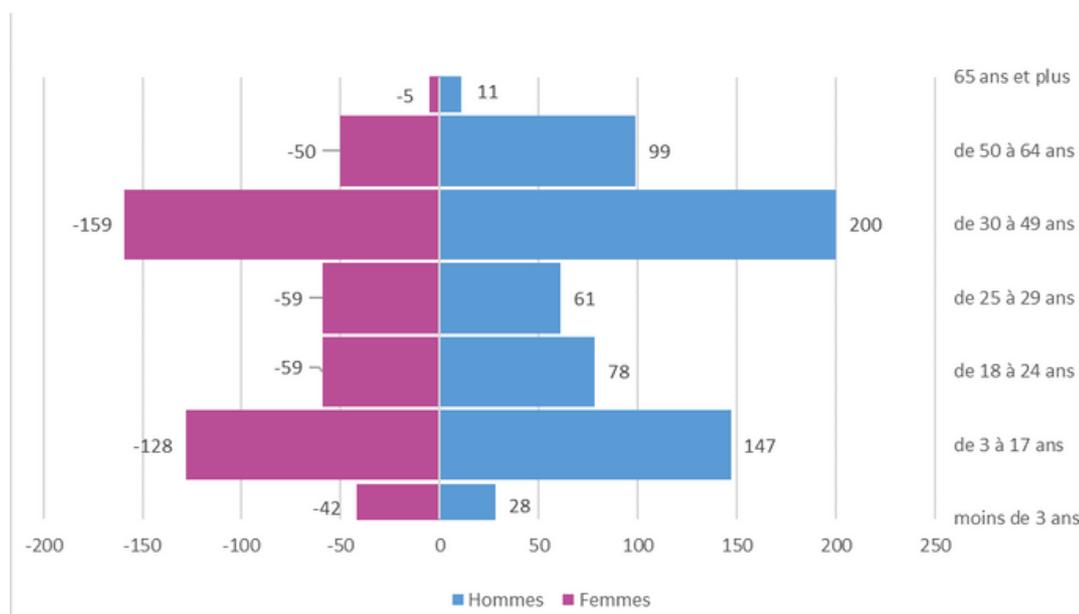
52 demandes en 2022 concernant des personnes à mobilité réduite



4 Entrées prioritaires dans le cadre d'un DAHO ou d'un DALO

TYPLOGIE DU PUBLIC

PYRAMIDE DES ÂGES DES DEMANDEURS



Augmentation très importante du nombre d'enfants (moins de 18 ans) : 345 (contre 134 en 2021) dont 70 enfants de moins de 3 ans en 2022 (contre 15 en 2021)



Baisse de moitié du nombre de jeunes de 18/25 ans (134 en 2022 contre 280 en 2021) ; tendance très probablement corrélée avec l'avènement d'Autonomise Toit



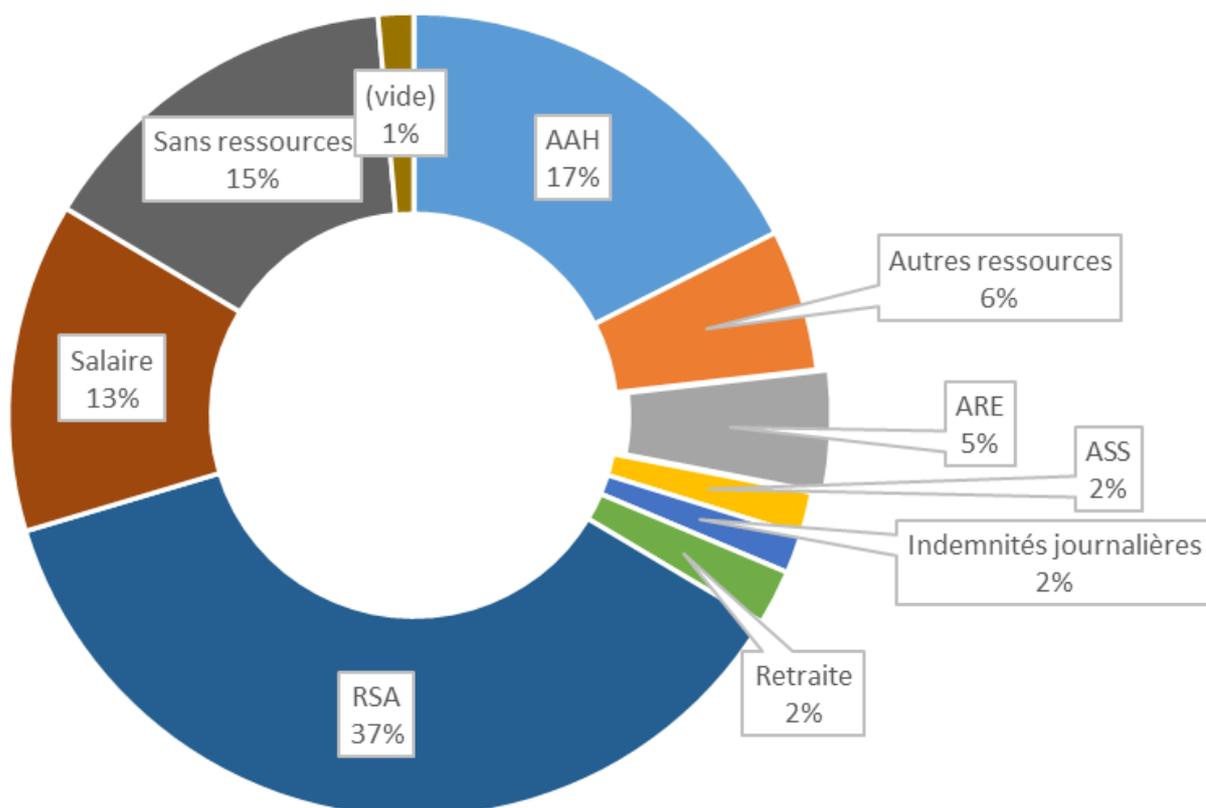
Augmentation très nette du nombre de personnes âgées de 25 à 64 ans: 332 en 2021 à 628 sur 2022



Baisse de 72% du nombre de personnes âgées de +65 ans (57 à 16 en 2022)

TYPLOGIE DU PUBLIC

Ressources principales du ménage 2022



La proportion de personnes bénéficiaires de l'AAH poursuit sa hausse :

- 10% en 2010
- 14% en 2021
- 17% en 2022



279 dossiers présentent des dettes en 2022, soit 22% des ménages

LA DEMANDE DU MENAGE

MOTIFS DES DEMANDES ADRESSEES AU SIAO

Sortie de logement



22 %

Dort dans la rue



15 %

Fin d'hébergement chez des tiers



14 %

Autres motifs



12 %

Sortie d'hébergement



10 %

Violences



8 %

Sortie de dispositifs ASILE



6 %

Sortie de détention



5 %

Fin d'hospitalisation



5 %

Fin de Prise en charge ASE



2 %

LA GESTION DES DEMANDES

ORIENTATIONS PAR DISPOSITIFS



CHRS éclaté	119 soit 21 %
CHRS collectif	117 soit 21 %
Ficosil sous location	75 soit 13 %
IML dont AIS	59 soit 11 %
Pension de famille	39 soit 7 %
Résidence sociale	32 soit 6 %
Logement adapté	30 soit 5 %
Un chez soi d'abord	28 soit 5 %
Solid'R	24 soit 4 %
La Maison	16 soit 3 %
AVDL UDAF	11 soit 2 %
Logement temporaire	10 soit 2 %

Soit 49% des personnes orientées vers de l'hébergement (44% de demandes) et 51% vers un dispositif de logement accompagné

AUTRES DÉCISIONS

289

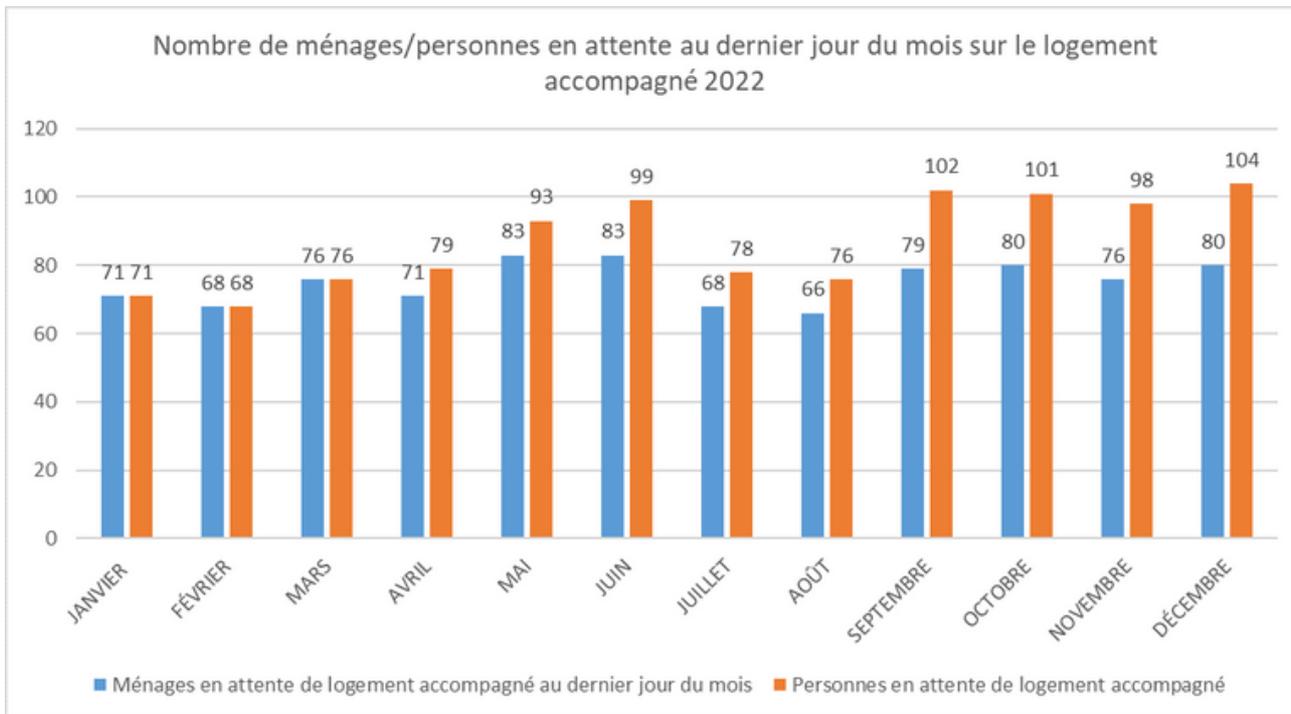
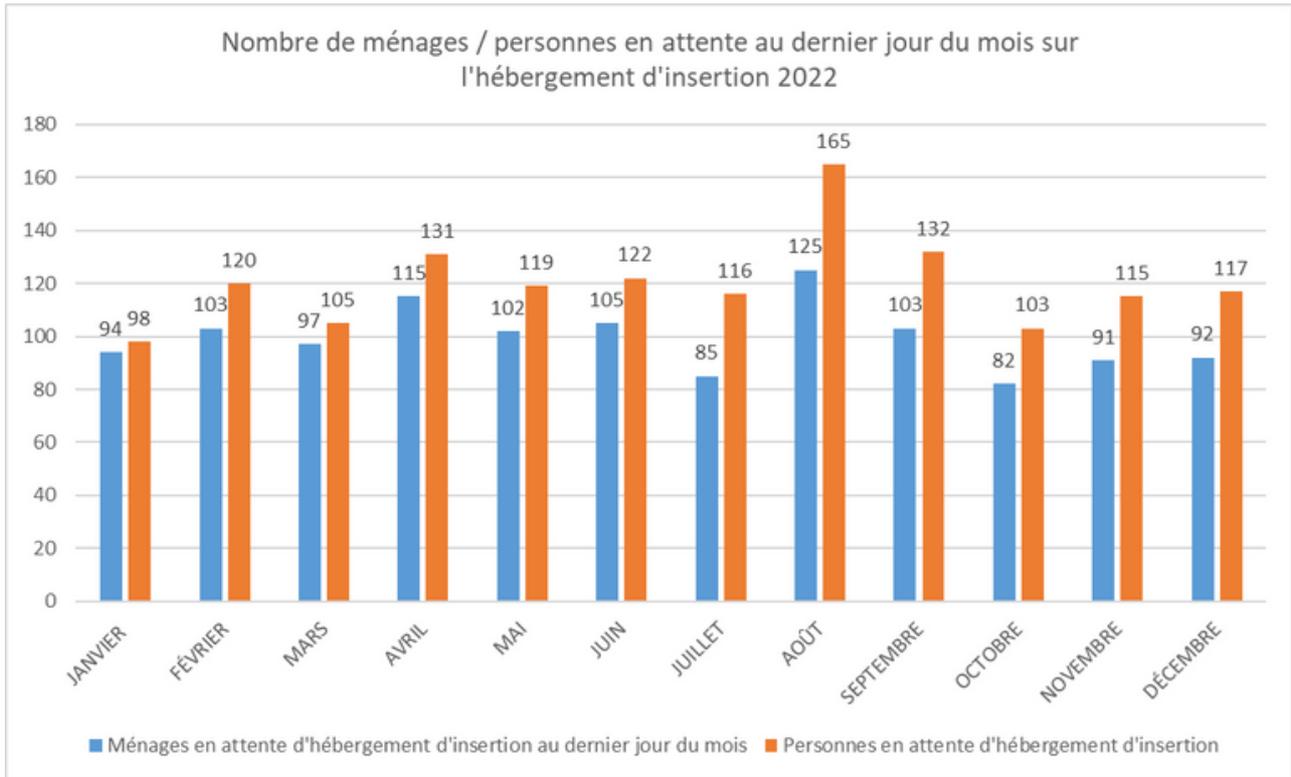
Annulés

27

Orientés hors département

Le nombre de dossiers annulés est en hausse (délais d'attente importants, fragilité des situations, etc.)

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MÉNAGES EN ATTENTE AU COURS DE 2022



La moyenne de personnes en attente au dernier jour du mois sur l'hébergement d'insertion a baissé de 35% passant de 153 à 99.5



La moyenne de personnes en attente au dernier jour du mois sur le logement accompagné a quant à elle augmenté de plus de 20% : 77.6 en 2021 à 93.41 en 2022

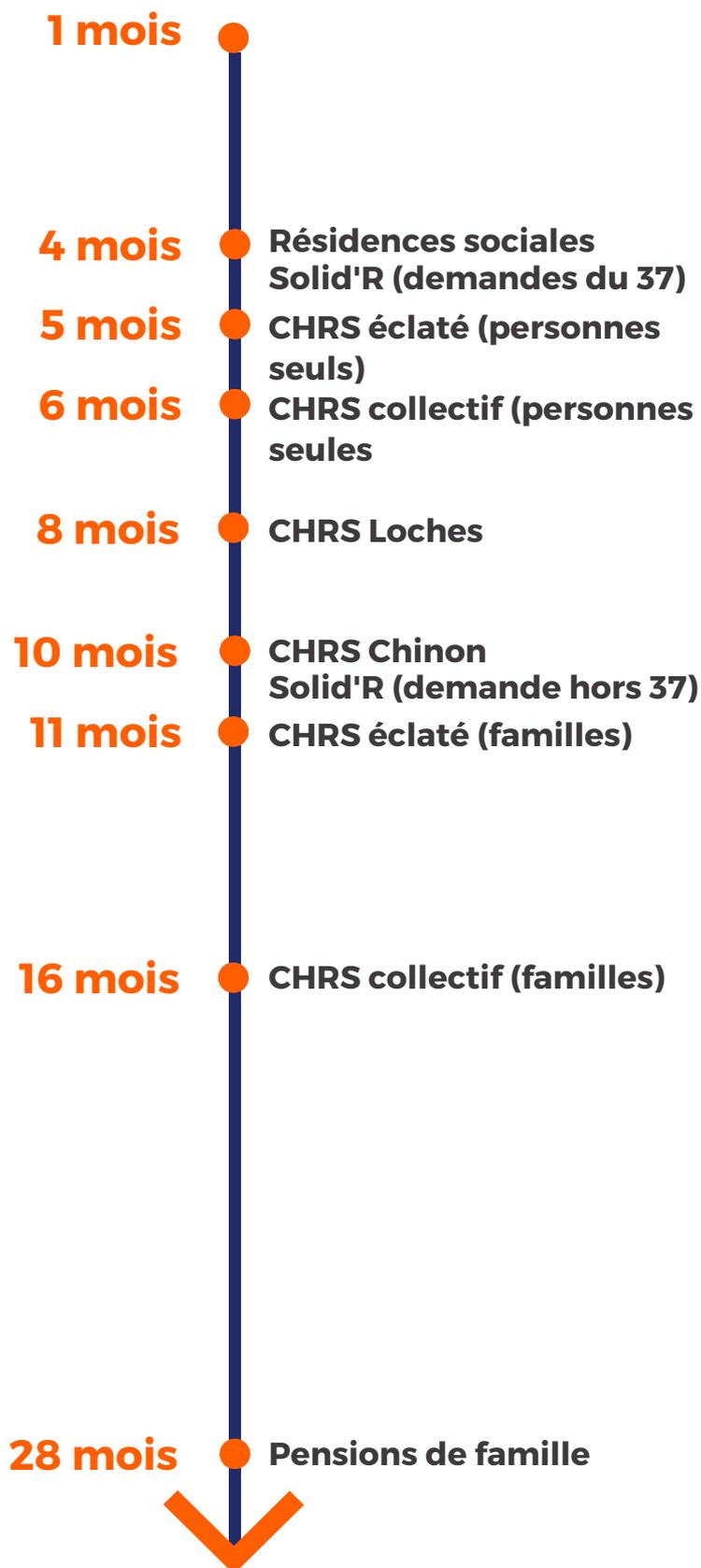
DÉLAIS D'ATTENTE POUR CHAQUE DISPOSITIF

Ces données sont calculées hors public prioritaire, dossiers réactivés, à un instant T en fonction de la date de création de la demande du prochain à entrer

De gros écarts subsistent entre les dispositifs mais également au sein d'un même dispositif: ainsi une femme seule en attente d'entrée au CHERPA attendra beaucoup moins longtemps que pour entrer sur le CRS Camus (profils différents).

De plus, concernant le CHRS éclaté, le service du SLEX a récupéré des logements squattés et d'autres bloqués pendant le COVID, ce qui a permis de réaliser de nombreuses entrées dans un temps relativement court.

Les délais d'entrée en pension de famille restent importants malgré l'ouverture du Clos Moreau.



MOTIFS DE REFUS DES DEMANDES

75 refus

Relève du secteur sanitaire et/ ou médico-social

6

28



Préconisation d'accès ou de maintien dans le logement autonome

Relève de l'hébergement d'urgence

27

1



Absence d'adhésion à l'accompagnement

Relève du dispositif RAR / de La Maison ou de la Maison intergénérationnelle

3

1



La personne doit se maintenir dans son hébergement

Non conforme aux critères d'admission UCSA

13



Stabilité du nombre de refus statués par le SIAO ou la CUO

REFUS APRES ORIENTATION

69

REFUS DES PERSONNES

37

REFUS DE LA STRUCTURE

Le nombre de refus a baissé de façon significative en 2022 (179 refus en 2021 contre 106 en 2022) et retrouve ainsi des chiffres proches de ceux réalisés en 2020.

Cette baisse s'explique également par le fort taux d'annulation réalisé en 2022.

DÉLAIS D'ENTRÉE: ENTRE L'ORIENTATION RÉALISÉE PAR LE SIAO ET L'ENTRÉE EFFECTIVE DANS LA STRUCTURE

Les délais d'entrée sur l'hébergement sont plus courts que dans les cas d'accès à un logement qu'il convient de capter.

Les délais d'entrée en CHRS éclaté restent important avec près d'un mois passé entre l'orientation par le SIAO et l'entrée effective dans l'hébergement.

Un temps de travail a été réalisé avec l'ensemble des opérateurs porteurs de pension de famille, pour viser à une réduction du délais d'entrée, très corrélé avec la procédure d'admission de chacun d'entre eux.

On notera l'allongement très important des délais d'entrée en logement adapté (+171 jours soit +94%)

Moins d'un mois

CHRS CHINON (7 jours)
CHRS AdB éclaté (8 jours)
LOGEMENT TEMPORAIRE (11)
CHRS COLLECTIF (13 jours)
CHRS LOCHES (16 jours)
RSOLID'R (18 jours)
CHRS éclaté SLEX (28 jours)

2 mois

RESIDENCES SOCIALES (33 jours)
AIS (38 jours)

3 mois

IML SIMPLE (74 jours)
PENSION DE FAMILLE (82 jours)

Plus de 6 mois

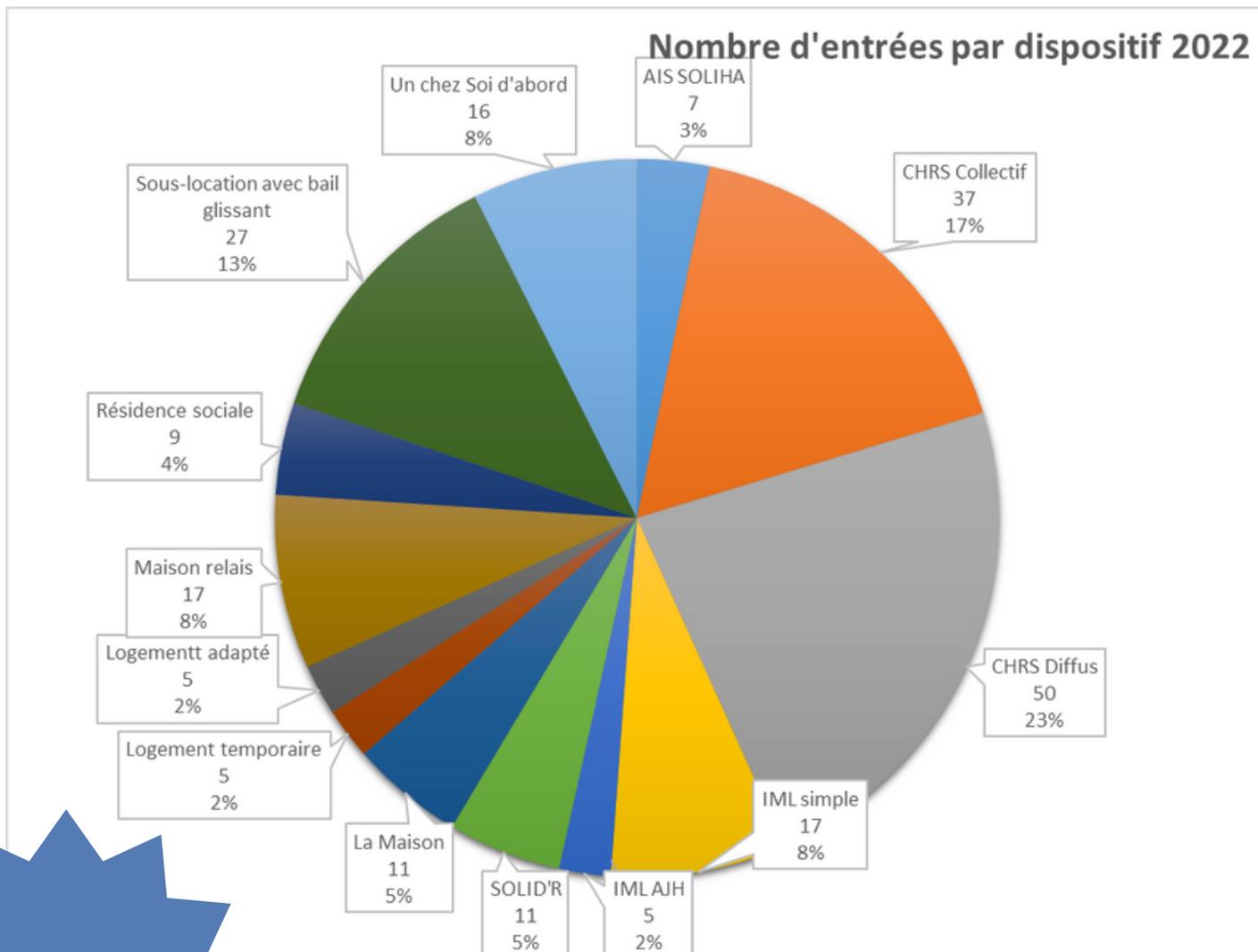
SOUS LOCATION
BAIL GLISSANT (265 JOURS)

LOGEMENT ADAPTE (352 jours)

1 an

ENTRÉES* PAR DISPOSITIF

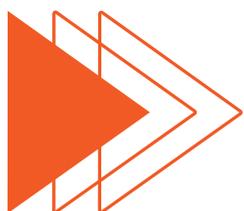
*en ménage



217 entrées

Le nombre d'entrées est en nette croissance avec 217 entrées en 2022 contre 169 seulement en 2020.

Cette augmentation est dûe en partie par la création de nouveaux dispositifs comme le Un Chez Soi d'Abord ou La Maison.



560 dossiers validés pour 217 entrées soit 39%

EVOLUTION DU PARC



10 MESURES D'AVDL
PORTÉES PAR L'UDAF



OUVERTURE DE LA
PENSION DE FAMILLE
LE CLOS MOREAU,
PORTÉE PAR SOLIHA



DÉVELOPPEMENT DE L'IML
PAR DE NOUVEAUX
OPÉRATEURS:
EMERGENCE ET CCAS/AIS



OUVERTURE DE
LRÉSIDENCE SOCIALE
3F À DESTINATION
DES JEUNES

**Fermeture
des places
pension de
famille
EMMAUS**

SIAO URGENCE 115

MISSIONS DU 115



16 mai 2022: création d'un poste d'écoutes 115 dans le but d'élargir les horaires d'ouverture du 115 et ainsi en faciliter l'accès

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 10h à 22h ; les weekends et jours fériés de 15h à 22h

Les écoutants 115 :

- vérifient quotidiennement les disponibilités des places ;
- réceptionnent les demandes par téléphone (**117 093 appels reçus, soit +14%**) et évaluent la vulnérabilité des personnes ;
- orientent de façon inconditionnelle les personnes sur les places d'hébergement vacantes selon les moyens mis à leur disposition et sont confrontés à l'inadéquation entre l'offre et la demande : alors que le 115 prononçait 4 409 refus en 2021, il en prononce **13 678 en 2022, soit une augmentation de 210%, directement liée à la baisse de recours aux dispositifs hôteliers à la fin de la crise du COVID** ;
- fiabilisent les données en contrôlant à toutes les étapes de l'orientation la vacance des places, l'effectivité de la présence des personnes et l'adéquation de la réponse. L'équipe du 115 met tout en œuvre pour qu'aucune place ne reste vacante aux vues des nombreuses demandes restant non pourvues ;
- assurent le suivi des factures d'hôtel, bien que cette activité soit très chronophage et nécessiterait un temps dédié complémentaire. Les aléas liés au recours à des hôtels créent des périodes de forte tension pour l'ensemble du service et un accueil de nuit a dû être ouvert cette année pour faire face au manque de places mobilisables ;
- préparent les soirées d'orientation (lundi pour les hommes et mardi pour les femmes et familles (CHU et hôtels) de façon à « prévoir » des places pour les ménages repérés comme vulnérables ;
- orientent chaque nouvel appelant vers un RDV avec un travailleur social du SAO (de 24h à une semaine de délais ; **846 créneaux réservés par an au 115**) ou directement vers la SPADA lorsque les personnes relèvent d'une demande d'asile.

Le SIAO-115 oriente les personnes vers des solutions d'hébergement relevant de l'aide sociale ou de dispositifs apparentés, financés par l'État. De ce fait, comme pour toute forme d'aide sociale, il y a subsidiarité des aides pouvant être ouvertes par le SIAO, par rapport aux solutions personnelles, familiales ou relevant d'autres dispositifs de droit commun.

LES REPONSES DU 115

NOMBRE DE PLACES À DISPOSITION DU 115



Le nombre de places d'urgence pérennes ne cessent d'augmenter d'années en années. Leur taux d'occupation est proche de 100% et le nombre de refus 115, s'il n'y avait pas de recours à l'hôtel, serait également en constante augmentation. Aux 605 places pérennes s'ajoutent les dispositifs hôteliers (entre 88 et 216 personnes hébergées à l'hôtel) et d'éventuels dispositifs de mise à l'abri saisonnier:

- 1 ouverture du Gymnase des Fontaines en décembre 2022
- L'accueil de nuit: début et fin 2022 pour les hommes seuls et un accueil famille dans le cadre de la canicule en juillet

L'embolisation des places d'urgence est intimement liée à celle de l'insertion et aux délais d'entrée en logement. De plus, les situations administratives des personnes présentes sur l'hébergement d'urgence ne permettent pas toujours d'envisager une insertion par le logement et obligent un maintien sur l'urgence au long court des ménages.

10 places d'hébergement d'urgence spécialisées dans l'accueil de public jeune ont ouvertes en 2022, permettant l'accès à une solution d'hébergement continu et un accompagnement social et centré sur l'accès aux soins des 18-25 ans.

CHIFFRES CLÉS



31 401 APPELS
DÉCROCHÉS
EN 2022 = +28.17%



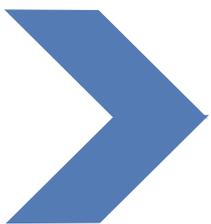
268 241 NUITÉES
EN HU EN 2022
(+9%)



6 HÔTELS
PARTENAIRES
DU 115



29 230 DEMANDES
D'HÉBERGEMENT*
EN 2022, SOIT +62%



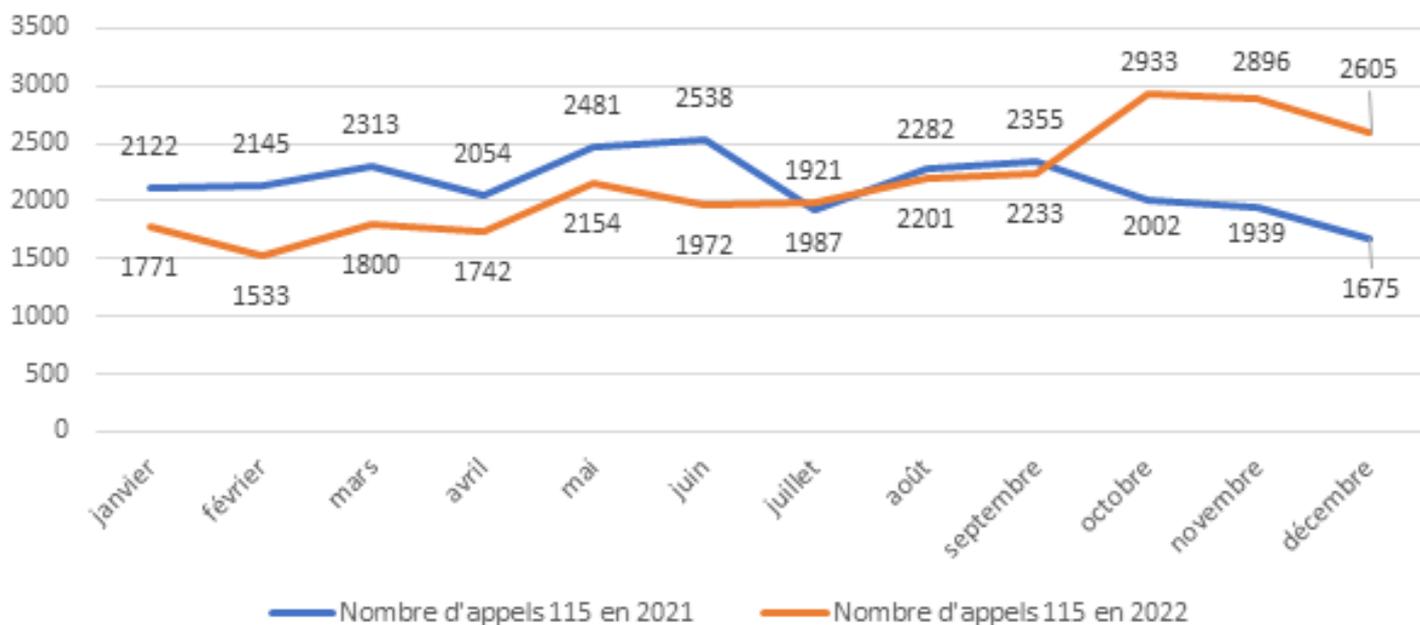
569 PLACES
D'HÉBERGEMENTS
D'URGENCE
PERENNES



3 364 PERSONNES
EN DEMANDE
D'HÉBERGEMENT
SOIT 2075 MÉNAGES

LES APPELS AU 115

Appels 115



Contrairement à 2021, le nombre d'appels au 115 augmente de +31% à l'approche de l'hiver et creuse ainsi un écart de près de +16.5% entre les deux années.

Le nombre d'appels est fortement corrélé à la demande mais également aux fonctionnements des dispositifs ouverts (une orientation à la nuit favorise des appels journaliers des personnes par exemple).

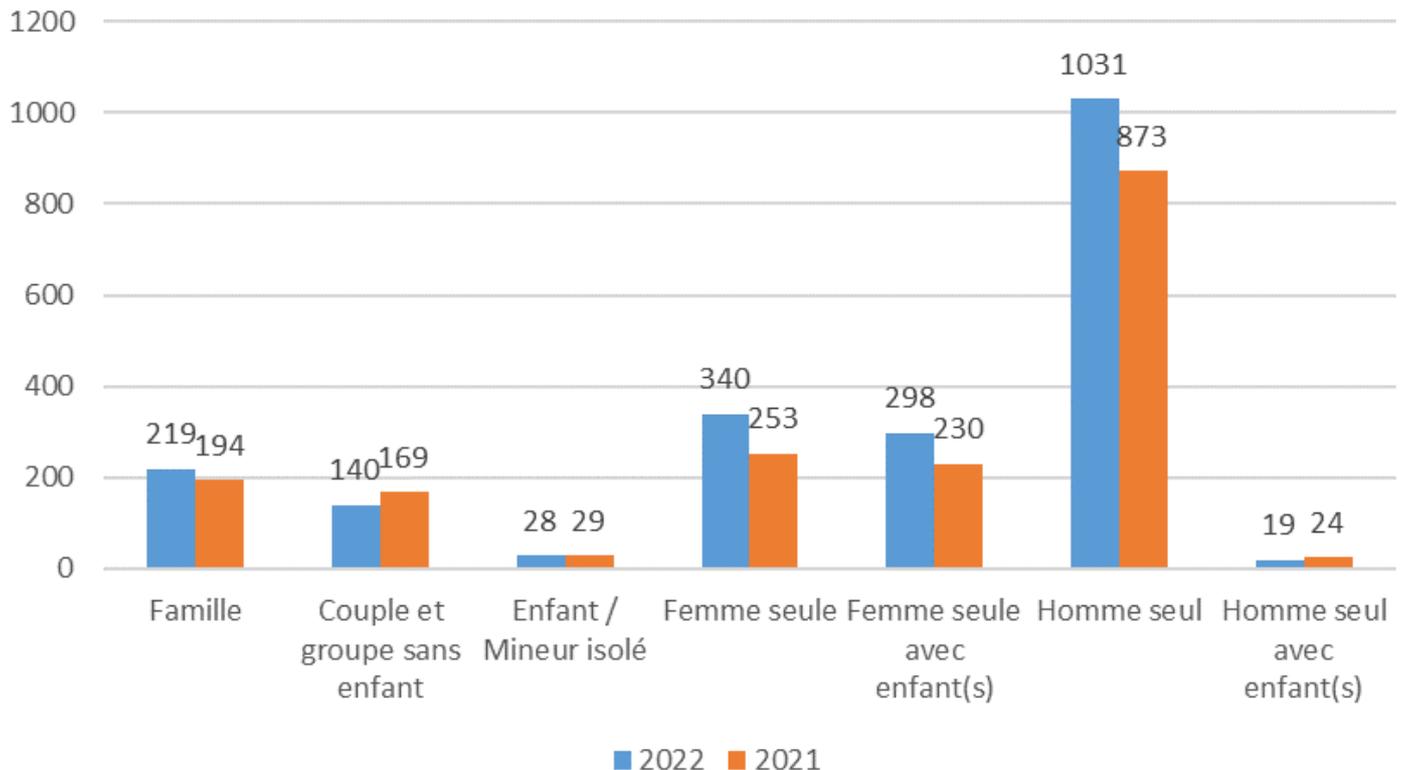


**2 130 nouvelles personnes sollicitant le 115
composant 1 214 ménages**

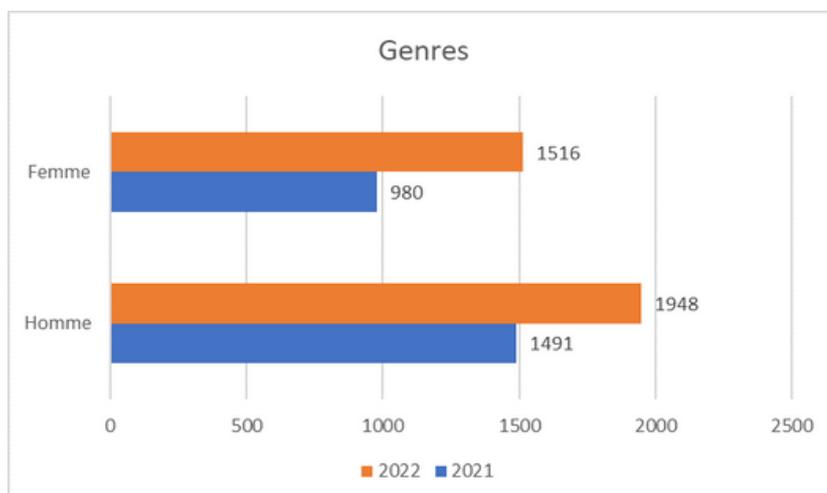
TYPLOGIE DES MENAGES

COMPOSITION DES MÉNAGES

Composition familiale des appelants

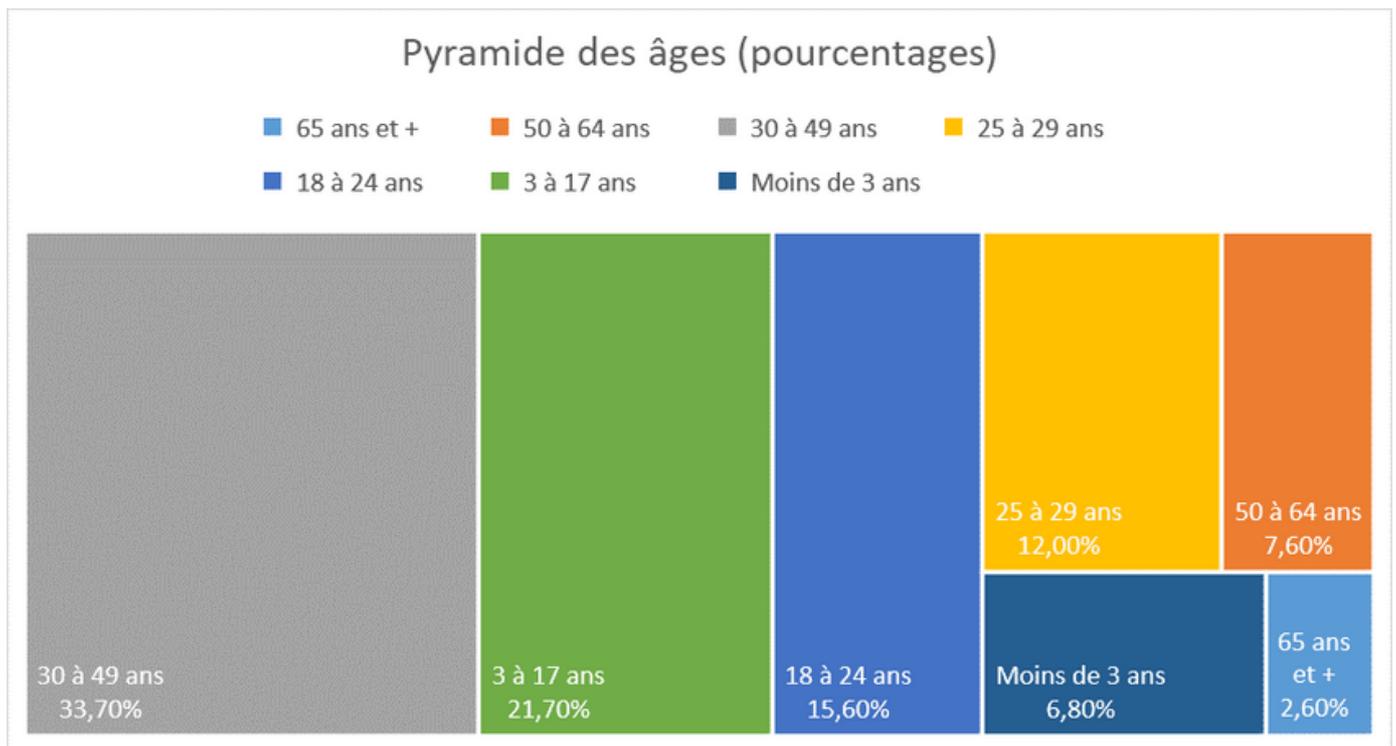


On constate au hausse général du nombre de ménages sollicitant le 115 quelque soit la composition familiale. ceci est d'autant plus vrai pour les personnes seules: +21.75%



La répartition par genre évolue : la part des femmes a augmenté de près de 55%, alors que celle des hommes a progressé de 30%.

ÂGE DES DEMANDEURS



6.8% d'enfants de moins de trois ans en 2022



28.5% de mineurs, soit une hausse de 57%



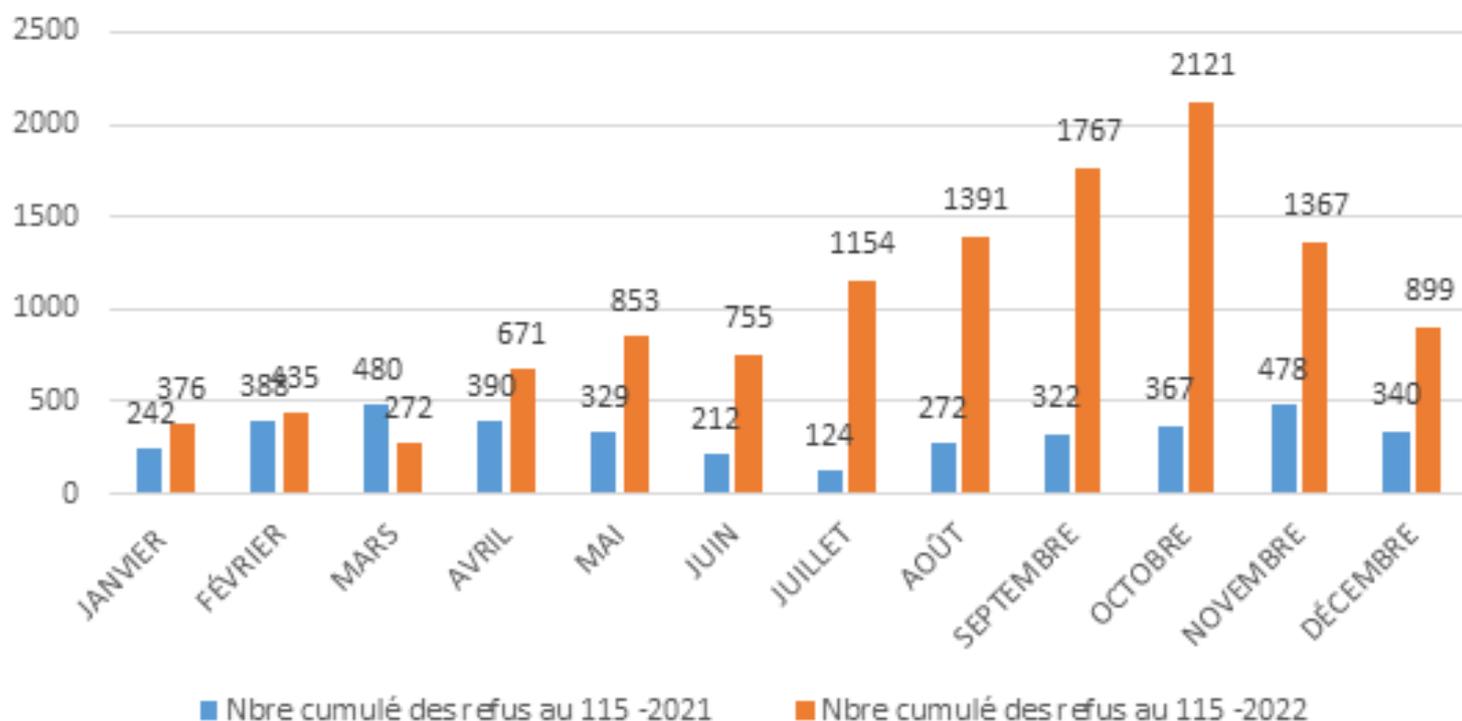
44.1% de jeunes et enfants de moins de 25 ans; soit une hausse de 29% par rapport à 2021



2.6% de + 65 ans ; 40 personnes de plus de 65 ans en plus en 2022

REFUS DU 115

Nombre cumulé des refus 2021/2022



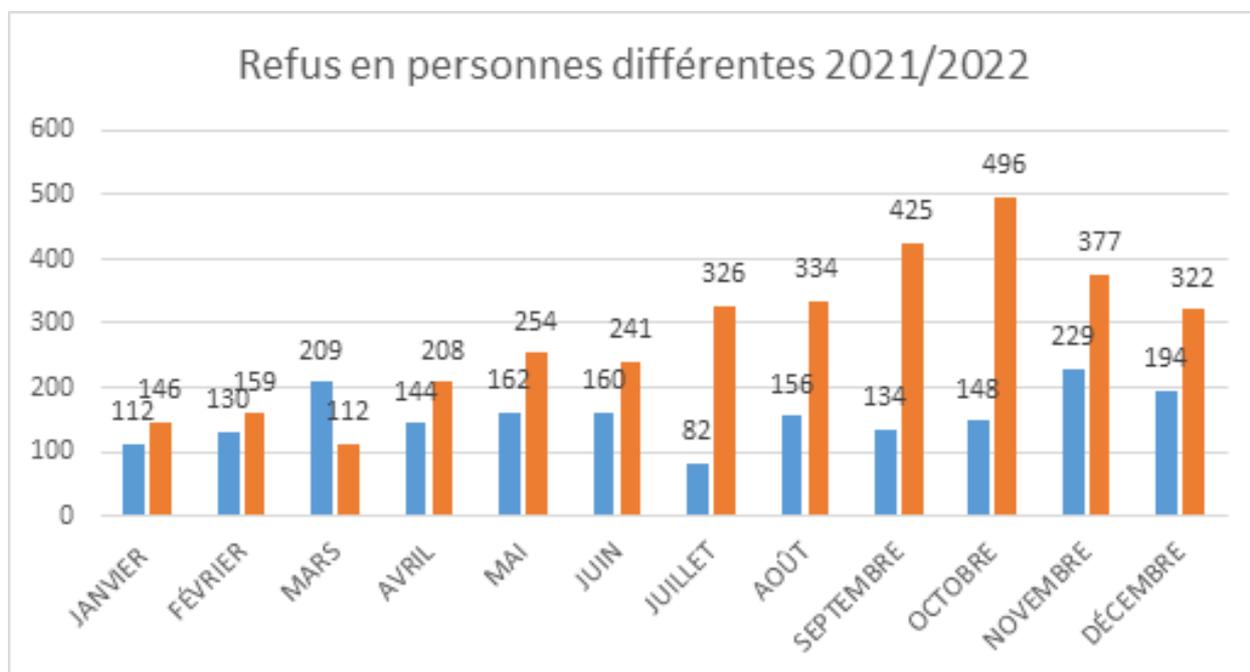
On constate une forte hausse des refus cumulés entre 2021 et 2022, lié à un nombre important d'arrivées de nouveaux ménages malgré un recours à l'hôtel important sur 2022.

Une baisse marquée des refus se retrouve en novembre et peut être expliquée par l'ouverture de l'accueil de nuit le 21 novembre pour 25 hommes seuls associé à un accroissement du recours à l'hôtel.

**13 678 refus en 2022
soit une hausse de
211% sur l'année**

REFUS DU 115

REFUS MENSUELS PAR PERSONNE DIFFÉRENTES



MOTIFS DE REFUS 115

L'écrasante majorité des refus du 115 est motivé par l'absence de places disponible (83%). Il existe cependant des places incompatibles avec la composition familiale (familles aux compositions "atypiques" telle une femme seule et 7 enfants). Ces situations génèrent des refus dans un premier temps avant de trouver une solution ad hoc.

Le fonctionnement en continu des structures d'hébergement sans rotation des places induit deux types de problématiques :

- certaines personnes en difficulté dans le rapport aux autres sont exclus de chaque CHU l'un après l'autre,
- des personnes faisant appel au 115 ne se voient jamais attribuer de place d'hébergement.

Il existe encore une trop faible proportion de solutions adaptées aux personnes à mobilité réduite et avec animaux.

MOTIFS DE REFUS DU 115

INCOMPATIBILITE
AVEC LA COMPOSITION
FAMILIALE
1 %

LA PERSONNE A
PU SE MAINTENIR
DANS SON
HÉBERGEMENT
0.5 %

LA PERSONNE N'A
PAS RAPPELE LE
115
8%

LA PERSONNE NE
S'EST PAS PRESENTEE
1%

ABSENCE DE
PLACES DISPONIBLES
83%

AUTRES
6.5 %

FOCUS VICTIMES DE VIOLENCES

Typologies des ménages victimes reçus :

- 10 hommes seuls
- 68 femmes seules
- 68 femmes avec enfants (entre 1 et 5 enfants)

Face aux problèmes de mobilité des victimes de violences conjugales, le recours à des trajets en taxi s'est développé.

Ainsi en 2022, 38 transports vers des lieux d'hébergement ou vers un lieu de vie, ont été coordonnés par le 115. 4 de ces trajets se sont déroulés hors de la Métropole (Loches, Amboise et Langeais).

En 2022, le parc d'hébergement d'urgence spécialisé dans l'accueil des personnes victimes de violences conjugales s'est étoffé de 2 places à Tours en diffus.

**146 MÉNAGES
ONT CONTACTÉ
LE 115 DANS LE
CADRE DE
VIOLENCES
CONJUGALES**

**4 805 NUITÉES
À L'HÔTEL**

**27 684
NUITEES
en urgence**

FOCUS AUTEUR-E-S DE VIOLENCES

Le SIAO est signataire d'une convention avec la Justice dans les cas d'éviction d'un conjoint violent, qui prévoit:

- 17 sollicitations sur 115 pour une mise à l'abris d'auteurs de violences conjugales dans le cadre d'une procédure d'éviction sur saisine de l'ACJET
- 2 hommes ont effectivement été mis à l'abris sur des dispositifs de droit commun, étant déjà orientés au moment des sollicitations



SERVICE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION

MISSIONS DU SAO

ECOUTER

ECOUTER
INFORMER

ACCOMPAGNER

EVALUATION SOCIALE
ACCOMPAGNEMENT
SOCIAL CENTRE SUR
L'ACCES A
L'HEBERGEMENT ET
AU LOGEMENT

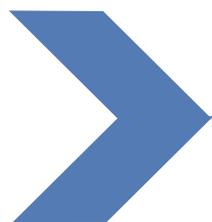
INFORMER ET ORIENTER

VERS LES DISPOSITIFS
DE L'URGENCE
SOCIALE

DOMICILIER

PERMETTRE AUX
PERSONNES SANS
DOMICILE D'AVOIR
UNE ADRESSE
POUR EFFECTUER
DES DEMARCHES

CHIFFRES CLÉS



14 801 PASSAGES
A L'ACCUEIL DE
MARCEL TRIBUT



40% DES
PERSONNES
REÇUES SONT
ORIENTÉES PAR
LE 115



1 215
DOMICILIATIONS
EFFECTIVES
DURANT 2022



47% DES
PERSONNES
RECUES SONT À
LA RUE



1 064 PERSONNES
RECUES POUR 4 189
ENTRETIENS
REALISES



36% DES
PERSONNES NE
DISPOSENT
D'AUCUNE
RESSOURCES